



## Assemblée générale

### Compte rendu de réunion

<b><u>Objet de la réunion</u></b> AG	<b><u>Date de rédaction</u></b> 13 juin 2017
<b><u>Date / heure de début / durée</u></b> 11 juin 2017 De 9h00 à 12h00	<b><u>Rédacteur</u></b> Véronique Cardineau
<b><u>Lieu</u></b> Auxerre	<b><u>Nom du fichier</u></b> AG_CR_réunion_11-06-2017
<b><u>Participants</u></b> Membres du comité directeur Délégués des ligues	<b><u>Destinataires (A:)</u></b> Comité directeur Ligues Salariés FFB
	<b><u>Destinataires pour information (Cc:)</u></b> Site FFB

## **Compte rendu**

### **ASSEMBLEE GENERALE**

Jean-Paul Sinanian accueille les congressistes et remercie tout particulièrement la ligue de Bourgogne-Franche Comté, Franck Jesbac, président de la ligue et du club d'Auxerre ainsi que Philippe Maillard, secrétaire également du club et de la ligue pour l'excellente organisation de notre week-end de travail.

Sur 13 ligues, 12 sont présentes (la ligue de La Réunion n'est pas représentée).

#### **1°) Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 05 juin 2016 à Châtillon et de l'assemblée générale du 11 décembre 2016 à Joué-lès-Tours**

Le président demande à l'assemblée d'adopter les deux comptes rendus. Aucune remarque n'étant émise, les deux documents sont adoptés à l'unanimité.

#### **2°) Rapport moral**

Voir document figurant en pièce jointe.

#### **3°) Déménagement du siège social**

Jean-Paul Sinanian explique que de nouveaux locaux ont été trouvés pour déménager le siège social de la Fédération.

Le local actuel posait des problèmes de sécurité pour les salariés. Le nouveau local est bien plus adapté et la propriétaire a effectué des travaux de rénovation.

Le loyer reste le même.

Le déménagement sera organisé le 15 juin. L'adresse postale ne change pas : CS 42202 – 03202 VICHY CEDEX. L'adresse physique se situe 6, Rue Jean Moulin – 03700 BELLERIVE SUR ALLIER.

L'Assemblée Générale valide cette décision.

Jean-Paul Sinanian ajoute que la DTN à Paris va également déménager fin août puisque le bail des locaux actuels boulevard Henri IV arrive à échéance. Un nouveau bail vient d'être signé pour des bureaux à Asnières. Le loyer sera beaucoup moins important et permettra une économie réelle pour la Fédération.

Patrice Mesny intervient pour signaler qu'on lui avait demandé de se renseigner pour installer éventuellement la DTN dans les locaux du club de l'Hay les Roses. Le bureau a effectivement étudié cette possibilité mais il s'avérait que le temps de trajet des salariés était accru et que la FFB n'a pas reçu de courrier de la municipalité lui permettant de s'engager sur ce dossier malgré le délai supplémentaire accordé.

#### **4°) Election complémentaire au sein du CD – 2 postes à pourvoir : présentation des candidats et vote**

Trois personnes ont postulé : Patrick Bourgeois, Maxime Cassis et David Lecomte. Patrick Bourgeois et David Lecomte sont présents et font état devant l'assemblée de leurs motivations.

La présidente du bureau de vote est Mme Isabelle Piccoli et les quatre scrutateurs sont Dominique Corvaisier, Vincent Le Roux, Jacques Le Gohebel et Patrick Trouve.

Le dépouillement s'organise sous le contrôle de Jean-Pierre Guiraud, président de la commission de surveillance des opérations électorales.

#### **5° ) Vote des textes : statuts et règlement intérieur**

Claudine Mesny liste les modifications dans les textes qui proviennent soit de demandes du ministère soit de demandes du bureau.

Une question est posée sur la suppression du terme « sportive » dans la dénomination des commissions américain, blackball, carambole et snooker. Il s'agit en fait de calquer le projet de l'olympiade à savoir travailler en pôle. Ces commissions ne doivent pas seulement travailler sur le sportif mais également sur le développement, la communication, l'arbitrage et la formation. L'idée est d'avoir un référent dans ces domaines pour chacune des commissions.

Une ligue demande à ce que soient définis plus clairement les critères pour une mise sous tutelle d'une ligue. La commission administrative apportera un complément à cet article.

Les textes sont approuvés à l'unanimité sous réserve de cette modification.

#### **6 ° ) Retours de la « conférence des présidents de ligues » du samedi après-midi**

Eric Vaquier demande s'il y a des questions par rapport à la conférence de la veille. Aucune question n'est soulevée.

Ce type d'échange sur des sujets variés est nécessaire afin de pouvoir mutualiser les actions entre les ligues. L'opération est à renouveler.

#### **7 ° ) Budget 2017/2018 – présentation et vote**

Olivier Coumert présente le budget 2017/2018. Il détaille minutieusement les postes de dépenses et de recettes.

On remarque une volonté de la fédération d'axer sa politique vers la formation avec un budget en hausse dans ce domaine (ETR).

Au niveau des recettes, le trésorier souhaite que les ligues, pour la saison prochaine, puissent communiquer leur estimation au niveau du nombre de licences afin que le budget fédéral puisse correspondre aux différents budgets des ligues.

Les ligues souhaiteraient une présentation du budget qui établirait le comparatif avec celui de la saison en cours et également un suivi du budget actuel.

Le trésorier en prend note. Il explique qu'il établit un suivi trimestriel et à la date de cette AG, il était trop juste pour établir le suivi à fin mai qui sera réalisé fin juin. Le dernier disponible étant celui de fin février.

Le budget est adopté à la majorité : 853 pour et 220 contre.

#### **8° ) Résultat du scrutin de l'élection complémentaire**

Inscrits : 1119 / Abstentions : 46 / Votants : 1073 / Blancs : 276 / Nuls : 1 / Suffrages exprimés : 796

Patrick Bourgeois recueille 407 suffrages.

Maxime Cassis recueille 640 suffrages.

David Lecomte recueille 773 suffrages.

Maxime Cassis et David Lecomte sont élus.

### **9° ) Projet fédéral 2017-2020**

Marc Massé présente le projet fédéral à l'aide d'un diaporama. Il précise qu'il ne s'agit pour l'instant que d'un document de travail qui va évoluer.

Des précisions sont demandées sur les formations de formateurs (notamment le diplôme fédéral d'initiateur) et sur le label fédéral « club-école ».

Il s'agit de proposer des formations qui répondent aux besoins de montée en compétence des formateurs et des écoles de billard des clubs.

La suppression du label 1 se fera en douceur avec une période de transition de 2 ans afin d'accompagner les clubs vers l'équivalent des critères du label 2 actuel.

Des congressistes (notamment LBIF et CVDL) craignent de voir les clubs ne pas avoir assez de DFI pour atteindre ces nouveaux critères de labellisation.

Cette période de 2 ans va permettre d'évaluer notre capacité à former un nombre de DFI suffisant. Il est par ailleurs tout à fait possible de mutualiser entre plusieurs clubs.

La formation au DFI s'effectuera sur une semaine complète. Une première session sur ce nouveau format est organisée fin août à Gradignan. Huit personnes sont inscrites à ce jour.

Il est rappelé que la montée en compétence des intervenants demande du temps de formation. La Bretagne suggère d'introduire une part de formation à distance qui réduirait les temps de formation en présentiel.

L'Occitanie évoque la possibilité de création d'un label club régional qui aurait comme critères l'équivalent du label fédéral 1 d'aujourd'hui.

### **10 ° ) Palmarès sportif**

Jean-Pierre Guiraud fait lecture du palmarès sportif international. Voir pièce jointe.

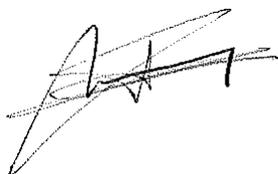
Il précise que Morangis est actuellement en compétition et devrait au moins obtenir une médaille de bronze (Coupe d'Europe 3 bandes par équipes de clubs division 1).

### **11 ° ) Date et lieu de la prochaine assemblée générale**

La date de la prochaine assemblée générale est fixée au week-end des 09&10/06/2018. Une option est prise pour Lyon. Le lieu définitif sera confirmé ultérieurement.

La date de l'assemblée de décembre pour la validation des comptes est fixée le week-end des 09&10/12/2017. Le lieu est à déterminer.

Jean-Paul Sinanian  
Président



Stéphanie Giron  
Secrétaire générale

